

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2021</p> |
|--|

L'an deux mil vingt et un
Le vingt-quatre septembre à 20H45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Etaient présents : Messieurs Didier SAUSSAY, Julien MASQUELIER, Yannick VANDENABEELE, Christian JAROSZ, Edouard RIGAUD, Laurent ESCRIVA, François LIGNEY, Roland FONTAINE, Filipe MARTINS
Mesdames : Claudine RICOU, Anne CHASSANG,

Absents excusés : Edite DA SILVA procuracy Laurent ESCRIVA
Didier PIETTE procuracy Didier SAUSSAY
Françoise SANSON procuracy Christian JAROSZ

Madame Anne CHASSANG est désignée comme secrétaire.

Puis lecture est faite du compte rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observations.

Enfin, on passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

EMPRUNT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de contracter un emprunt en attendant les subventions et la TVA pour les travaux de voirie Rue du Pont.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur Le Maire à contracter un emprunt.

TRIENNAL

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer sur la modification du Marché des travaux de voirie (triennal).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de voter la modification du marché.

ECOLE (Etude)

Monsieur Le maire informe le Conseil Municipal de la candidature de Madame Fabienne GROS pour l'étude surveillée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de confier le poste à Madame Fabienne GROS

LOCATION SALLE DES FETES

Monsieur Le Maire demande son avis au Conseil municipal afin de louer à nouveau la salle des fêtes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de louer à nouveau la salle des fêtes avec un supplément de 100 € pour la désinfection COVID.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Monsieur Le Maire présente un permis de construire.

DELIBERATION CHANGEMENTS DE STATUTS CŒUR D'YVELINES

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer sur le changement de statuts de Cœur d'Yvelines

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'approuver les changements de statuts de la CCCY.

SIRYAE (Syndicat Intercommunal de le Région d'Yvelines pour l'adduction de l'eau)

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande d'adhésion des communes de Neauphle-Le-Château et Villiers Saint-Frédéric au SIRYAE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'accepter l'adhésion des communes de Neauphle-Le-Château et Villiers –Saint-Frédéric au SIRYAE.

COURRIER PARTICULIER

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'une pétition de plusieurs riverains pour les nuisances sonores au stade.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 12 voix POUR ET 2 ABSTENTIONS décide de mettre un minuteur au stade pour contrôler l'éclairage.

COUSSINS BERLINOIS

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de changer les coussins berlinois Rue de Goupillières.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de procéder au remplacement.

CONVENTION GARDERIE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de la mairie de Auteuil Le Roi de signer une convention pour accueillir les enfants de Flexanville les mercredi et pendant les vacances scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de signer la convention

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.